GUIDE

CANDIDATER À UNE MOBILITÉ D'ÉTUDES EN ORTHOPHONIE

OCTOBRE 2025

SANTÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Relations Santé Internationales

Pourquoi partir en mobilité 3

Principes d'une mobilité d'études 4

Définir son projet de mobilité 5

Destinations possibles 6

Processus de candidature et de sélection 9

Choix des cours dans l'université d'accueil 12

Vous êtes sélectionné 16

Validation de la mobilité 19

Stages 20

Langues 21

Aides financières à la mobilité 21

Logement 22

Étudiants en situation de handicap & Étudiants étranger 22

Calendrier de mobilité 23

POURQUOI PARTIR EN MOBILITÉ ?

Partir en mobilité d'études à l'étranger est une opportunité de découvrir de nouveaux horizons, d'enrichir votre expérience internationale. Cela vous permettra de découvrir un pays, une nouvelle culture, d'approfondir la maitrise d'une langue étrangère.

La mobilité vous permettra aussi de découvrir d'autres méthodes d'enseignement et d'appréhender une nouvelle manière d'exercer la médecine.

C'est également l'occasion de développer une plus grande ouverture d'esprit et vos capacités d'adaptation mais aussi parfois de faire vos premiers pas vers l'autonomie.

Internationaliser votre cursus universitaire est une opportunité de se faire des nouveaux amis, d'échanger avec des étudiants venus des quatre coins du monde et de se faire un réseau de contacts à l'étranger qui pourront vous servir dans votre avenir professionnel. C'est un bon moyen d'avoir une valeur ajoutée sur votre CV.

Partir en mobilité est un moyen de vivre une expérience unique tant sur le plan personnel que professionnel qui vous marquera toute votre vie.

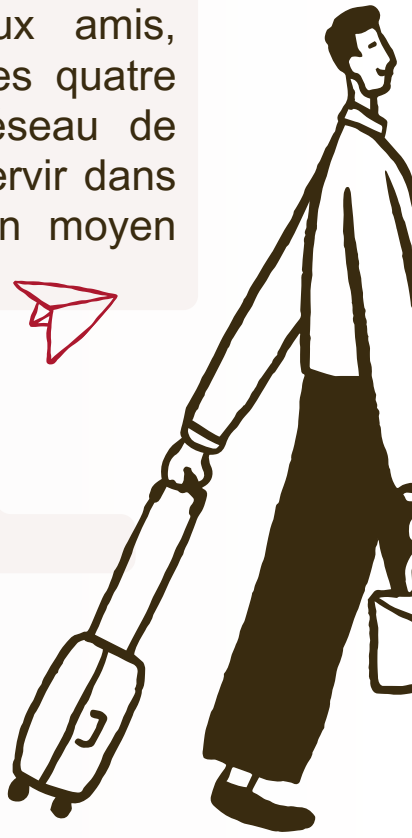

PRINCIPES D'UNE MOBILITÉ D'ÉTUDES

Exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil

Quand vous partez en mobilité d'études, vous payez les droits universitaires à Sorbonne Université et êtes exonéré des frais d'inscription dans votre université d'accueil. Vous n'avez donc rien à payer pour vous inscrire dans votre université d'accueil.

Validation du semestre ou de l'année

Validation semestre ou année dans votre université d'accueil = validation semestre ou année à SU.

Plus d'informations à la rubrique « Validation de la mobilité ».

Un peu de vocabulaire

Mobilité Erasmus+ :

pays de l'Union Européenne + Norvège + Turquie + Islande + Serbie + Macédoine du Nord + Liechtenstein

Mobilité internationale :
En Europe : Suisse, Royaume-Uni + reste du monde

DEFINIR SON PROJET DE MOBILITÉ

Dans un premier temps, il vous faut définir votre projet de mobilité. Vous souhaitez partir en mobilité d'études ou de stage ? Vers quelle destination? Pour quelles raisons?

Partir en mobilité d'études ?

Une mobilité d'études permet à un étudiant de poursuivre une partie de ses études dans une université partenaire (établissement d'accueil) tout en restant inscrit comme étudiant de son université d'origine. L'étudiant sera également inscrit dans son établissement d'accueil.

Durée de la mobilité

Vous pouvez partir pendant 1 ou 2 semestres pour suivre des cours dans une université partenaire de la Faculté de santé (incluant ou non des stages, selon les possibilités offertes par l'université d'accueil).

Il est possible de partir au 1er semestre, au 2e semestre ou l'année académique, tout dépend de votre parcours et du programme proposé par l'université d'accueil.

Conditions de départ

Il est possible de partir en mobilité d'études en L3

Ou bien partir en mobilité de stage?

Une mobilité de stage consiste en un stage clinique réalisé au sein d'un hôpital universitaire.

Pour plus d'informations sur la mobilité de stage, consultez le guide qui lui est consacré.

DESTINATIONS POSSIBLES

Nos universités partenaires pour la mobilité d'études se situent au sein de l'Union européenne et au Chili.

Un accord de coopération inter-institutionnelle est signé entre SU et chaque université partenaire. Cet accord précise les conditions de la coopération, discipline, nombre de places, durée de la mobilité, niveau d'études concernés … Tous nos partenaires ne proposent pas de places pour toutes les disciplines à tous les niveaux d'études.

S'informer sur les universités partenaires

Vous trouverez les informations concernant nos universités partenaires sur le site internet de chaque université ou sur la fiche de l'université que vous trouverez sur notre moteur de recherche.

Notre moteur de recherche permet de sélectionner votre discipline, année d'études, type de mobilité souhaitée, et vous proposera les destinations en fonction de votre profil.

Choisir une université partenaire

Lorsque vous candidatez à une mobilité internationale d'études vous pouvez indiquer jusqu'à 5 vœux, mais comment bien choisir son université d'accueil ?

1 Pays de prédilection

Visez en premier un pays qui vous attire !

2 Langue d'enseignement de l'université d'accueil

*V*érifiez que vous avez bien le niveau B2 du CECR dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil. Attention parfois, certains établissements proposent 2 langues d'enseignement : la langue locale et l'anglais. C'est le cas notamment pour les universités en Europe centrale, dans le nord de l'Europe et quelques universités en Italie. Vous trouverez plus d'informations dans la partie consacrée aux langues.

3 Programme d'enseignement de l'université d'accueil proposé aux étudiants en échange

Vérifiez bien que le programme de programme de formation de l'université partenaire correspond à celui que vous auriez suivi à SU : **un minimum de concordance est indispensable à la réussite de vos études.**

4 Coût de la vie sur place

Il peut varier énormément d'un pays à l'autre. Vous pouvez demander une aide financière à la mobilité internationale mais il y aura certainement un reste à charge.

Le comparateur de coûts de la vie Numbeo peut vous être utile.

Pour en savoir plus

Chaque année nous organisons une **réunion d'informations** sur les mobilités internationales mi-octobre. N'hésitez pas à venir discuter avec nos étudiants en échange ou revenant de mobilités pour leur poser vos questions lors du **forum des relations internationales** qui a lieu mi-octobre chaque année. Les dates de ces deux évènements seront indiquées sur votre emploi du temps.

Nous pouvons vous mettre en contact avec des étudiants en mobilité entrante qui viennent de nos universités partenaires ou avec des étudiants partis les années précédentes. N'hésitez pas à nous envoyer un mail pour nous demander leur contact : medecine-international@sorbonne-universite.fr

PROCESSUS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION

Comment candidater

Vous devez candidater via un formulaire de candidature qui est ouvert de mi-novembre à début janvier.

Pour candidater, vous devrez créer un compte avec une adresse mail et créer un mot de passe. Evitez d'utiliser Hotmail et Yahoo car il nous est parfois impossible de vous contacter via ces adresses mails en raison de la sécurité de leurs serveurs. Cette adresse mail sera utilisée tout au long de votre mobilité; gardez donc bien vos identifiants et mots de passe.

Dans les voeux à exprimer, vous pouvez choisir jusqu'à 5 universités.

Pour toute candidature à une mobilité d'études, les documents suivants vous seront demandés :

1. **Projet de contrat d'études/ Learning Agreement**

Voir la rubrique qui y est consacré.

2. **CV et lettre de motivation**

Vous pouvez faire une lettre par destination souhaitée ou bien une lettre expliquant votre motivation à partir en mobilité internationale puis un paragraphe détaillant votre motivation pour chaque destination souhaitée.

3. **Certificat de langue**

Il n'est pas obligatoire de fournir un certificat de langue mais si vous en avez un pour chaque langue indiquée dans votre candidature, il est vivement conseillé de l'ajouter.

4. **CNI / passeport en cours de validité**

Si vous ne souhaitez pas fournir une copie de votre document d'identité, vous pouvez fournir un document d'identité numérique. vous trouverez plus d'informations ici.

Conditions de départ

Vous pouvez partir en L3 au 1er semestre ou au 2e semestre ou à l'année académique tout dépend de l'université d'accueil.

Choix des cours

Un minimum de correspondance de cours est exigé entre le programme dispensé à SU et celui proposé dans votre université d'accueil. Il faudra être vigilant sur le calendrier académique. Aucun départ en mobilité pour le S2 ne pourra être réalisé avant la fin des examens du S1 à SU.

Stages

Vous pouvez réaliser des stages dans votre université d'accueil si celle ci- en propose.

Critères de sélection

Les critères de sélection sont les suivants :

1. Résultats académiques : 1er semestre de l'année académique de votre candidature
2. Pas de rattrapages connus
3. Correspondance des cours listés dans le projet de contrat d'études
4. Qualité,cohérence du projet de mobilité internationale
5. Niveau de langue par rapport à la langue d'enseignement des universités d'accueil indiquées dans les vœux
6. Places disponibles dans l'université d'accueil

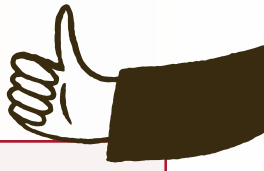

Règles d'or d'une candidature réussie

- **Bien respecter les délais pour soumettre sa candidature.**
- **Soumettre une candidature complète respectant les normes imposées.**
- **Se renseigner avant de candidater et de faire ses vœux.**

  Bien lire toutes les informations fournies par rapport aux universités partenaires: programmes de cours, calendriers académiques, possibilités de faire des stages…

  De nombreuses ressources sont à votre disposition : moteur de recherche, réunion d'information dans votre discipline, rapports de mobilité*, échanges avec les étudiants déjà partis en mobilité ou les étudiants étrangers que nous accueillons lors du forum des relations internationales mi-octobre.

  N'hésitez pas non plus à prendre contact avec des étudiants déjà partis en mobilité ou des étudiants en mobilité dans notre faculté.
- **Bien réfléchir à son projet de mobilité et à sa motivation à partir et l'argumenter pour chaque vœu.**
- Toute candidature soumise en retard, incomplète ou non conforme sera éliminée.

*Les rapports se trouveront prochainement dans Moodle

CHOISIR SES COURS DANS L'UNIVERSITÉ D'ACCUEIL

Qu'est-ce qu'un contrat d'études ou Learning Agreement

C'est un document obligatoire qui liste les cours que vous suivrez dans l'université d'accueil et co-signé par vous, l'établissement d'origine et l'université d'accueil.

Au stade de la candidature, il est demandé un projet de contrat d'études, c'est à dire de réaliser la liste des cours que vous pourriez suivre pour chaque université listé dans vos vœux correspondant au programme que vous auriez suivi à SU.

Calendrier académique

Attention à bien prendre en compte le calendrier académique des universités listées dans vos souhaits. Les calendriers académiques peuvent grandement varier d'un pays à l'autre.

Attribution des places

Si votre dossier de candidature est complet, il sera présenté à la commission de sélection Orthoptie qui se réunit dans le courant du mois de février. À noter qu'il y a en général plus d'une place par université partenaire. La commission vous présélectionne pour une destination qui vous sera proposée par mail.

Votre candidature peut être refusée si elle manque de cohérence, que la motivation est peu claire, que le projet n'est pas assez mûri, ou si le niveau académique est jugé trop faible.

Un dossier de candidature et un excellent classement ne garantissent pas d'obtenir ses souhaits. Toutes les places disponibles peuvent déjà avoir été pourvues ou bien vous pouvez ne pas correspondre aux critères d'éligibilité de l'université.

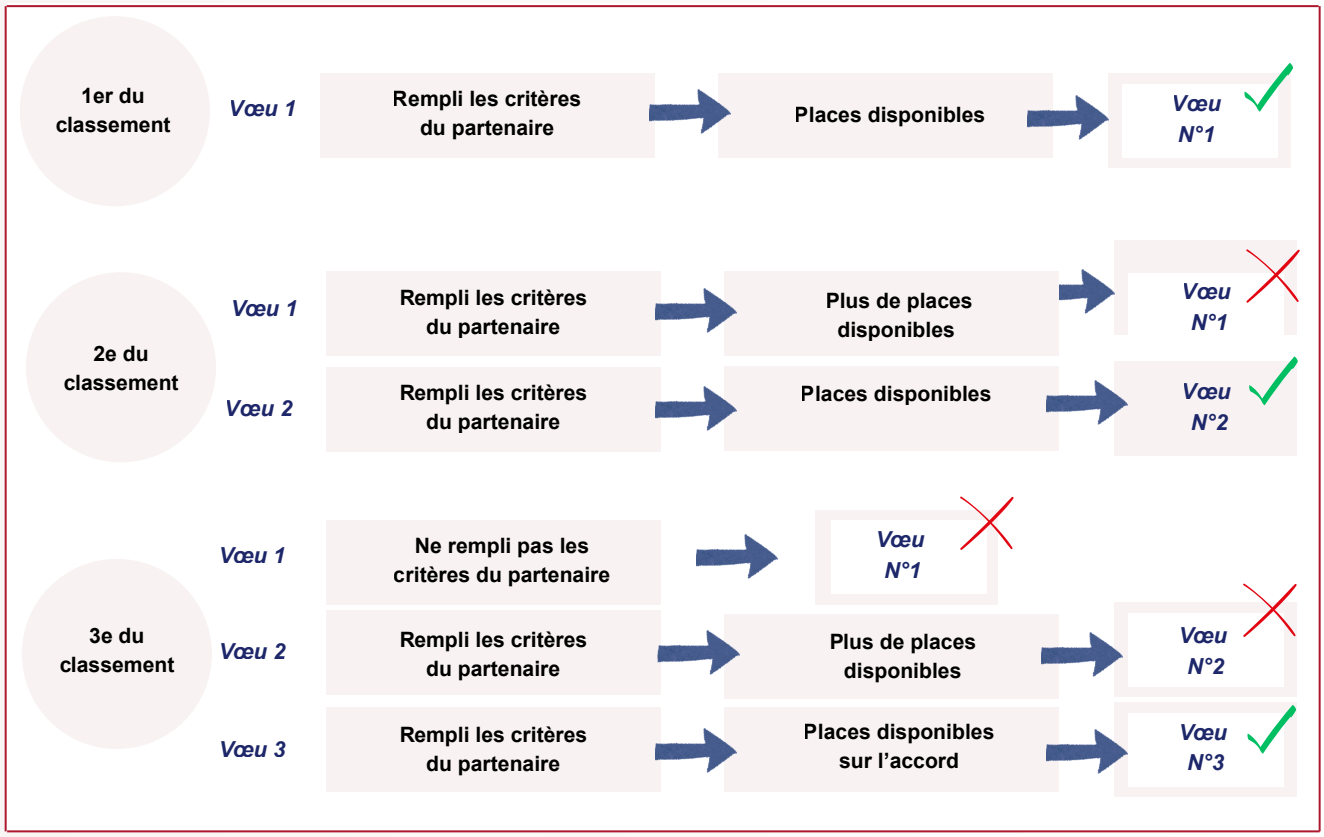

Tableau 1 : Attribution des vœux

Entretien

Si vous êtes présélectionné, courant du mois de février, vous devrez passer un entretien pour évaluer votre niveau de langue pour l'université de destination... Ce n'est qu'après cet entretien que votre candidature sera finalement validée ou pas.

Résultats de la sélection

En mars et au plus tard début avril, vous recevrez un mail vous informant de la décision prise par rapport à votre candidature. Nous vous demandons de compléter un document "Proposition de mobilité".

Vœux non attribués

Vous n'avez été sélectionné pour aucun de vos vœux ? Les raisons principales de refus sont, en général, les suivantes :

- Places déjà attribuées sur la ou les destination.s souhaitées
- Niveau de maîtrise de la langue d'enseignement de l'université d'accueil trop faible
- Choix de cours dans l'université d'accueil non validé par la commission de sélection

Le service des relations internationales peut vous proposer d'autres destinations qui correspondent à votre profil ou aux places disponibles.

Réponse négative à candidature

Votre candidature à une mobilité n'a pas été retenue. Les raisons principales sont, en général, les suivantes :

- Dossier incomplet ou non validé
- Niveau académique jugé trop faible

Conditions pour partir en mobilité

Une fois sélectionné, votre départ en mobilité internationale est toutefois conditionné à :

1. La validation de votre année académique, même en session de rattrapage.
2. Votre admission dans l'université partenaire. L'université partenaire a la décision finale sur votre admission.
3. Votre inscription à SU l'année de votre mobilité.

En cas de redoublement de l'année de votre candidature à une mobilité internationale, vous n'êtes pas autorisé à partir en mobilité l'année suivante. Vous avez toutefois la possibilité de candidater à nouveau à une mobilité internationale l'année de votre redoublement pour l'année suivante si votre cursus le permet.

Vous devez obligatoirement procéder à votre réinscription administrative et pédagogique dans les délais imposés par la scolarité de SU. Les droits universitaires sont à acquitter à SU.

Lors de votre **inscription administrative**, vous devez indiquer que vous partez en mobilité d'études à l'étranger et donner le nom du pays + l'université d'accueil.

Lors de votre **inscription pédagogique**, vous devez respecter le schéma ci-dessous :

- Départ en mobilité au 1er semestre : faire votre inscription pédagogique uniquement pour le 2e semestre.
- Départ en mobilité au 2e semestre : faire votre inscription pédagogique uniquement pour le 1er semestre.
- Départ en mobilité à l'année académique : ne pas réaliser d'inscription pédagogique.

VOUS ETES SÉLECTIONNÉ

Document proposition de mobilité

Une fois sélectionné, vous devez compléter et signer le document « Proposition de mobilité », et de fait accepter ou refuser l'offre de mobilité qui vous est faite.

Nomination dans l'université d'accueil

Si vous acceptez la proposition de mobilité, le service des relations internationales vous nomine dans votre université d'accueil c'est-à-dire qu'il informe l'université d'accueil de votre arrivée et indique: le type, la durée, la période de mobilité et lui fournit vos coordonnées.

Les nominations se font généralement en avril/ mai mais certaines universités fonctionnent par semestre et les nominations pour une mobilité au 2e semestre se font entre septembre et octobre.

Inscription dans l'université d'accueil

Une fois nominé, l'université d'accueil prend contact directement avec vous par mail et vous donne les informations essentielles à votre mobilité : modalités d'inscription administrative et pédagogique, documents à fournir, calendrier académique, éventuellement proposition de logement en résidence universitaire …

Selon les universités, vous devrez attendre plus ou moins longtemps ce premier mail de contact car il se peut que l'université attende la date limite de clôture des nominations avant de contacter tous les étudiants.

In fine, c’est l’université partenaire qui décide de l’acceptation ou non de votre accueil en mobilité. Celle-ci impose parfois des critères académiques avant d'admettre définitivement les candidats. Si cela arrive, nous essayerons de vous propose une alternative.

Attention à bien respecter les délais pour réaliser votre inscription administrative dans l’université d’accueil car ils sont parfois très courts.

Contrat d’études définitif

En parallèle, vous devez réaliser votre contrat d’études ou learning agreement définitif et vérifier si les cours que vous aviez sélectionnés dans votre projet de contrat d’études correspondent bien au programme de cours ouverts aux étudiants en échange. Le catalogue de cours vous est envoyé par le coordinateur mobilité de l’université partenaire.

Réunion de préparation à la mobilité

Le service RI organisera une réunion de préparation courant du mois de mai afin de vous donner les informations nécessaires pour bien préparer votre mobilité et vous indiquer les démarches administratives liées à votre mobilité.

Courant mai, il vous sera demandé de compléter un formulaire servant à la fois pour demander une aide financière à la mobilité internationale et pour le suivi administratif de votre mobilité. Pour en savoir plus sur les aides disponibles, vous pouvez consulter la partie « Aides à la mobilité internationale ».

Il vous sera notamment demandé les documents suivants :

1. Contrat d'études / Learning agreement
2. Attestation de responsabilité civile valable dans le pays d'accueil
3. Assurance, selon le pays d'accueil :
   - Union européenne : carte européenne d'assurance maladie (la demande se fait via votre espace Ameli – prévoir 2 à 3 semaines d'attente pour la recevoir).
   - Hors UE : assurance maladie et rapatriement
4. Dernier avis d'imposition de vos parents ou le vôtre si vous êtes indépendant fiscalement
5. Livret de famille
6. Justificatif de domicile (si indépendance fiscale)
7. Notification de bourse CROUS (si vous en bénéficiez)
8. RIB à votre nom avec votre adresse

VALIDATION DE LA MOBILITÉ

Vous suivez les cours dans votre université d'accueil en accord avec le contrat d'études ou Learning agreement signé par vous, SU et votre université d'accueil. Ce contrat d'études vous engage à suivre les cours qui y sont indiqués, à l'université d'accueil de vous accorder les crédits obtenus lorsque vous validez ces cours et à SU de reconnaître ces crédits et valider votre semestre ou année si tous les crédits ont bien été obtenus.

Vous passerez donc uniquement des examens sur place et vous aurez une équivalence en crédits ECTS à votre retour. Vous n'aurez pas à valider les examens à SU. Votre semestre ou année de mobilité est donc reconnue selon les critères de validation locaux.

Validation semestre ou année dans université d'accueil = validation semestre ou année à SU.

Vous vous engagez à déployer tous les efforts nécessaires afin de valider votre mobilité.

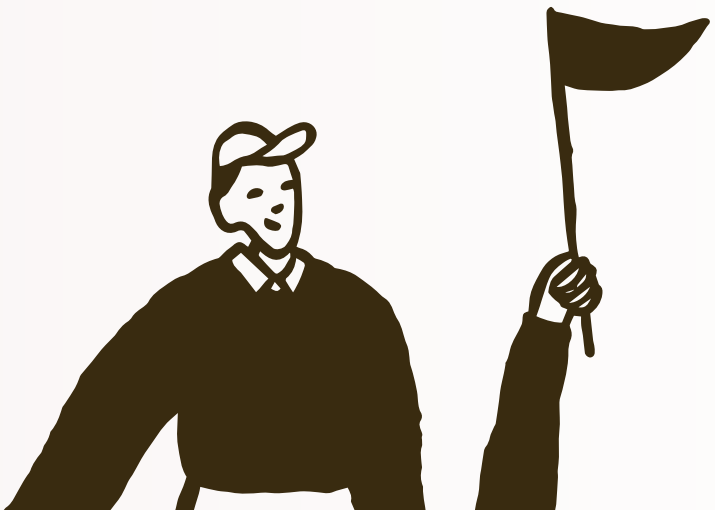

Modalités d'examen dans l'établissement d'accueil

Chaque pays et chaque université a ses propres règles quant aux modalités de validation des cours. Ainsi, en Espagne 12/20 est nécessaire pour valider une matière et il y a des points négatifs pour des réponses incorrectes…). Ce sont des éléments dont vous devrez impérativement avoir connaissance au début de votre séjour.

Échec à une matière lors de la mobilité

En cas d'échec à l'issue, de la première session dans l'université d'accueil, deux cas se présentent :

- **passer les rattrapages dans l'université d'accueil** si la session de rattrapage sur place et les résultats sont proclamés avant la date de la délibération finale de SU ;

- **passer la session de rattrapage à SU** si la 2e session de l'université d'accueil a lieu ou si les résultats de cette 2e session sont proclamés après la date de la délibération finale de SU.

STAGES

Si vous partez en mobilité d'études, vous pouvez réaliser des stages qui font parti de votre programme d'études. Le ou les stages doivent être validé.s dans votre contrat d'études. Toutes les universités de proposent pas des stages à leurs étudiants.

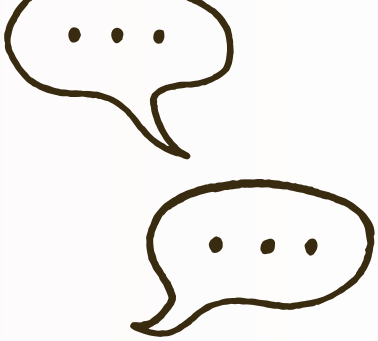

LANGUES

Niveau de langue

Pour partir en mobilité, un niveau minimum B2 du CECR dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil est exigé. Même si l'université d'accueil demande un niveau inférieur (A2 ou B1) ; vous ne serez pas sélectionné à une mobilité internationale si vous avez un niveau inférieur à B2.

Certificat de langue

Certaines universités d'accueil demandent un test de langue mais ce n'est pas la majorité. Vous pouvez vous renseigner directement sur le site internet de l'université.

Si vous n'avez pas de certificat de langue, le service des relations internationales pourra vous en établir un sur la base de l'entretien passé avec le référent pédagogique lors de la sélection qui permet également tester votre niveau de langue.

Cours de langue

Sorbonne Université propose des cours de langue. Pour plus d'informations, consultez les sites de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences.

AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ

Des aides financières à la mobilité internationales existent. Vous trouverez toutes les informations concernant les aides financières à la mobilité internationale sur notre site internet.

LOGEMENT

Toutes les universités partenaires ne proposent pas des logements universitaires et lorsqu'ils en proposent, leur nombre est souvent limité. Vous trouverez l'information sur le site internet de chaque université partenaire.

ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

Vous êtes étudiant en situation de handicap et souhaitez partir en mobilité internationale ? C'est peut être possible ! Venez nous voir, nous pourrons vous donner plus informations sur les dispositifs spécifiques de soutien mis en place par le Programme Erasmus +.

ÉTUDIANT ÉTRANGER

Si vous êtes étudiant étranger inscrit à SU hors cadre d'échange, il vous est tout à fait possible de partir en mobilité internationale.

CALENDRIER DE MOBILITÉ

Octobre-Décembre	Réunion d'information sur la mobilité internationale Forum des relations internationales
Novembre	Réunion de préparation de la candidature
Mi novembre - début janvier	Dépôt de la candidature
Février	Commission RI pédagogique qui présélectionne candidats et attribue destination Entretiens avec candidats
Mars - Début avril	Réponse définitive
Avril - Mai	Nomination auprès de l'université d'accueil*
Mai - juin	Réponse de l'université d'accueil et inscription* Choix des cours et élaboration du contrat d'études Réunion de préparation au départ Demande de bourse
Juillet - Septembre	Inscription administrative et pédagogique à SU
Année universitaire suivante	Départ en mobilité

**Uniquement si la nomination auprès de l'université d'accueil peut être effectuée en avril ou mai. Pour quelques rares universités, les nominations pour une mobilité au 2e semestre doivent être fait en septembre ou octobre comme les universités de Padova et Copenhague*

Faculté de Santé Sorbonne Université
Service des relations internationales
91 boulevard de l'Hôpital
2e étage – bureau 202
75013 Paris

medecine-international@sorbonne-universite.fr

SANTÉ
SORBONNE
UNIVERSITÉ